

**Objet :** Séjour sportif et culturel à la montagne

Madame, Monsieur,

Nous proposons un séjour de découverte de la montagne à tous les élèves des classes de sixième, dans les Pyrénées, dans la vallée de Luchon, sur la station des Mourtis.

Ce séjour se déroulera du **lundi 14 mars au vendredi 18 mars 2016**. Il a pour objectif la découverte du milieu montagnard à travers des activités sportives (ski et raquettes) et culturelles (sécurité en montagne, faune et flore des Pyrénées, réintroduction de l'ours, rencontre avec un berger, ...). Nous aborderons aussi une découverte des incidences du milieu montagnard sur le corps humain et les moyens de se protéger au mieux des agressions possibles de ce milieu.

Les élèves seront hébergés dans des chambres à lits multiples, avec salle de bain complète (douche, lavabo, WC).

Ce voyage sera préparé et exploité dans différentes disciplines (E.P.S., Français, S.V.T. et Technologie) et à travers une éducation à la santé proposée par l'infirmière du Collège.

Nous vous présenterons le programme et nous répondrons à vos questions, lors d'une réunion qui aura lieu le **mardi 8 décembre 2015 à 18h00 en salle de permanence**.

L'organisme retenu nous propose un tarif de **332 € par élève, réglable en 3 fois avant le départ suivant l'échéancier figurant sur le document d'engagement**. Des facilités de paiement peuvent vous être accordés en contactant la Gestionnaire de l'établissement.

Nous espérons réduire ce coût grâce à l'organisation d'actions et avec la participation financière du FSE.

Pour nous permettre d'avancer sur ce projet et en raison des délais, nous vous demandons de bien vouloir compléter le **formulaire d'engagement** ci-joint et de le transmettre à **M. BOUCHER** (dans une enveloppe avec le nom, le prénom et la classe de l'élève) au plus tard pour le **jeudi 10 décembre 2015** accompagné d'un **premier règlement de 100 €** par chèque à l'ordre du Collège Maurice Calmel (pour un règlement en espèces, remettre la somme directement à la Gestionnaire, Mme FLOCHLAY).

**Cet engagement est définitif**, sauf cas de force majeure. Une assurance est souscrite en cas d'annulation à la demande des autorités.

Nous vous remercions de votre confiance et nous restons à votre disposition pour d'éventuelles questions.

Les enseignants

La Principale

M. BOUCHER et M. DANDRES

Mme COQUET